

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RAHON

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2024

Quorum : 8

Ouverture de séance : 20h00

Levée de séance : 22h40

Membres présents : Mmes et MM. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean Marc, CAMUZET Frédéric, GINDRE Dorine, GROJEAN Olivier, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LOLLIOT Jean-Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Membres représentés : M. CÉCINAS Quentin représenté par M. LOLLIOT Jean-Pierre  
Mme LAVRUT Madeline représentée par Mme RACLOT Virginie

Président de séance : M. PUSSET Bernard.

Secrétaires de séance : Mme JACQUOT Tania

## Ordre du jour :

- Approbation du PV du CM du 18 novembre 2024
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023
- Assurance statutaire du personnel - Contrat de groupe
- Travaux réalisés par les employés pour le budget eau et assainissement
- Tarif eau et assainissement 2025
- Tarif horaire des employés municipaux 2025
- Dépenses d'investissement 2025 avant vote du budget communal
- Dépenses d'investissement 2025 avant vote du budget eau et assainissement
- Classement des voies communales
- Remplacement secrétaire de mairie
- Questions diverses

### A. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2024

M. le Maire invite l'assemblée à exprimer ses remarques et/ou questions et à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2024.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés**

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2024.

### B. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023

M. le Maire rappelle à son conseil que tous les ans nous devons faire le bilan du Rapport Prix Qualité Service de l'eau (R.P.Q.S.).

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

M. MERCET Daniel expose et argumente le rapport R.P.Q.S. de l'eau pour l'année 2023 :

- ✓ 290 abonnés
- ✓ Abonnement : 60 € HT
- ✓ Prix de l'eau : 0.85 € HT / m<sup>3</sup>
- ✓ Redevance pollution domestique : 0.29 € /m<sup>3</sup>
- ✓ Prix au m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> : 1.73 € TTC
- ✓ 49 180 m<sup>3</sup> prélevés
- ✓ 34 091 m<sup>3</sup> facturés
- ✓ Rendement : 72.8 %

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

C. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public du service assainissement collectif 2023

M. le Maire rappelle à son conseil que tous les ans nous devons faire le bilan du Rapport Prix Qualité Service de l'assainissement (R.P.Q.S.).

M. MERCET Daniel expose et argumente le rapport RPOQS de l'assainissement :

Par rapport au volume d'eau, il y a moins de volume d'assainissement facturé car les fermes, les parcs et les habitations en assainissement individuel sont exonérés.

- ✓ 239 abonnés
- ✓ Abonnement : 60 € HT
- ✓ Prix de l'assainissement : 0.80 € HT / m<sup>3</sup>
- ✓ Redevance modernisation des réseaux : 0.16 € /m<sup>3</sup>
- ✓ Prix au m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> : 1.61 € TTC
- ✓ 19 448 m<sup>3</sup> facturés

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

D. Assurance statutaire du personnel - Contrat groupe

M. le Maire rappelle à son conseil que nous sommes assurés pour notre personnel auprès de GROUPAMA (maladie ordinaire, longue maladie, maternité, paternité, accident d travail et décès).

Nous devons revoir tous nos contrats avec GROUPAMA en début d'année 2025

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le



ID : 039-213904485-20241216-PV\_16122024-AU

## E. Travaux réalisés par les employés pour le budget eau et assainissement

M. MERCET Daniel présente le tableau récapitulatif des travaux réalisés par les employés communaux sur les réseaux eau et assainissement pour l'année 2024 :

- 177 heures sur le réseau eau
- 297 heures sur le réseau assainissement

EAU		ASSAINISSEMENT	
Tâches	Nbr h/an	Tâches	Nbr h/an
Relevé des pompes et consommation	60	Nettoyage des bouches / cloches	12
Relevés compteurs	18	Relevés compteurs station de relevage	2
Nettoyage injection mise à jour niveau	24	Bilan 24 h ouverture portes	1
Nettoyage château d'eau	10	Dégrillage et contrôle visuel poste de relevage	72
Recherche branchement ancien	2	Contrôle égouts avec SARP	9
Remise en ligne bouche à clé ancien café	9	Démontage cloches pour SARP	4
Recherche fuite purge réseau	12	Ennoyage des 3 derniers bassins	6
Recherche fuite rue de l'église	9	Déplacement Dole	1
Pompage et recherche fuite herbue rouge	17	Pause réhausse égout	5
Réparation fuite CHARBONNIER	3	Visite station et postes avec département	3
Purge réseau	4	Nettoyage postes intervenant AECI	2
Recherche bouche à clé rue de l'église	9	Faucardage roseaux	176
		Contrôle fumée SOGEDO	4
<b>TOTAL HEURES</b>	<b>177</b>	<b>TOTAL HEURES</b>	<b>297</b>
SALAIRE BRUT + CHARGES correspondants 40% adjoint technique + 60% agent de maîtrise	<b>3855.26</b>	SALAIRE BRUT + CHARGES correspondants 40% adjoint technique + 60% agent de maîtrise	<b>6469.00</b>

Nous transférons en dépenses 10 324.26 € (474 h) du budget eau et assainissement en recette sur le budget communal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, ACCEPTE** ce calcul et autorise le maire à ventiler en fonction de ces calculs les dépenses et recettes du budget eau et assainissement et du budget communal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **ADOPTE** ce calcul

- **AUTORISE** le maire à ventiler les dépenses du budget eau et assainissement vers les recettes du budget communal.

## F. Tarifs eau et assainissement 2025

M. le Maire rappelle qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la loi imposait aux communautés de communes de reprendre la compétence eau et assainissement. La compétence eau et assainissement devait être reprise par la communauté de communes de La Plaine Jurassienne.



Le gouvernement BARNIER a annulé ce transfert de compétence. Qu'en sera-t-il avec le nouveau gouvernement ?

Pour rappel, nous sommes en cours de réalisation du schéma directeur pour l'eau et pour l'assainissement. Ces schémas directeurs donneront les travaux à réaliser en priorité.

Pour information, le Conseil Départemental subventionne les communes dont le prix de l'eau et l'assainissement est au-dessus de la moyenne départementale (prix 2024).

- Rahon 3.33 €TTC
- Moyenne départementale 4.13 €TTC

Afin de compenser l'inflation (environ 1.5 %) et pour aller vers la moyenne départementale pour avoir des aides pour les travaux futurs, M. le Maire propose pour 2025 d'augmenter les prix de l'eau et de l'assainissement de 3 %.

Prestation	Tarif HT	TVA
Abonnement principal eau (au prorata du temps passé)	62.00 € / an	5.5 %
Abonnement supplémentaire eau (au prorata du temps passé)	41.00 € / an	5.5 %
Part fixe assainissement (au prorata du temps passé)	62.00 € / an	10 %
Redevance eau	0.88 € / m <sup>3</sup>	5.5 %
Redevance assainissement	0.82 € / m <sup>3</sup>	10 %

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** d'augmenter le prix de l'eau et de l'assainissement d'environ 3 % (tableau ci-dessus).

#### G. Tarif horaire des employés municipaux 2025

M. le Maire rappelle qu'actuellement, nous facturons les heures des employés communaux sur le budget eau et assainissement. Nous devons fixer un prix de refacturation de tous les employés communaux pour des travaux exceptionnels. Après discussions, il est proposé de maintenir le tarif de 35.00 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**FIXE** le tarif horaire des employés municipaux à 35.00 €HT (voir tableau ci-dessous pour les prix TTC)

Libellé du service	Tarif HT	TVA	Tarif TTC
Eau	35.00 €	5.5 %	36.92 €TTC
Assainissement	35.00 €	10 %	38.50 €TTC
Communal	35.00 €	20%	42.00 €TTC

#### H. Dépenses d'investissement 2025 avant vote du budget communal

M. le Maire informe son conseil qu'en attendant l'adoption du budget communal primitif 2025, nous devons voter le quart du budget d'investissement de l'année en cours afin de pouvoir mandater les dépenses d'investissement immédiatement.

M. MERCET Daniel présente les tableaux de calcul du quart.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE** jusqu'à l'adoption du budget communal primitif 2025 le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 71 075 € répartis comme suit :

BUDGET COMMUNAL			
Libellé	Chapitre	Budget prévisionnel 2024	Crédits à ouvrir avant vote du budget 2025
IMMOBILISATION INCORPORELLES	20	14 200 €	3 550 €
IMMOBILISATION CORPORELLES	21	270 103 €	67 525 €
<b>TOTAL</b>		<b>284 303 €</b>	<b>71 075 €</b>

I. Dépenses d'investissement 2025 avant vote du budget eau et assainissement

M. le Maire informe son conseil qu'en attendant l'adoption du budget eau et assainissement primitif 2025, nous devons voter le quart du budget d'investissement de l'année en cours afin de pouvoir mandater les dépenses d'investissement immédiatement.  
M. MERCET Daniel présente les tableaux de calcul du quart.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE** jusqu'à l'adoption du budget eau et assainissement primitif 2025 le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 33 475 € répartis comme suit :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT			
Libellé	Chapitre	Budget prévisionnel 2024	Crédits à ouvrir avant vote du budget 2025
IMMOBILISATION INCORPORELLES	20	121 899 €	30 475 €
IMMOBILISATION CORPORELLES	21	12 000 €	3 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>133 899 €</b>	<b>33 475 €</b>

J. Classement des voies communales

M. le Maire rappelle que la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de février 2022, nous impose la mise à jour de la base adresses et la mise à jour de toutes les voiries sur la commune (voies privées, communales, départementales, nationales et autoroutes)

Nous avons confié à GEOPTIS (filiale à 100 % du groupe LA POSTE) la mise à jour de cette base de données. Nous avons fait le point et mis à jour la restitution de GEOPTIS).

Nous avons classé les voies communales privées en voies communales publiques.

Tableau en pièce jointe

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**


- **DECIDE** de classer les voies communales privées en voies communales publiques
- **DECIDE** de modifier les voies communales publiques suivant la restitution de GEOPTIS
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document s'y rattachant

K. Remplacement de la secrétaire de mairie

M. le Maire rappelle que la secrétaire de mairie titulaire est en arrêt maladie depuis le 25 avril 2024. Elle vient d'être placée en longue maladie jusqu'au 24 avril 2025.

Nous avons embauché à mi-temps une secrétaire remplaçante pour un an à partir de début décembre 2025.

Elle s'appelle Céline JOB

Envoyé en préfecture le 03/03/2025
Reçu en préfecture le 03/03/2025
Publié le 
ID : 039-213904485-20241216-PV_16122024-AU

Elle travaillera :

Lundi 13h00 à 17h30

Mercredi 13h00 à 17h30

Vendredi 8h00 à 12h30 et 13h à 17h

La secrétaire de la Plaine Jurassienne qui travaillait le lundi après-midi et le jeudi matin ne fera qu'une demi-journée par semaine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (jour à définir).

#### L. Questions diverses

##### Parcours accrobranches

M. le Maire rappelle que nous avons reçu une demande pour un terrain de 1.5 à 2 hectares de bois en location pour faire un parcours accrobranches. La demande propose une location de 2 000 € /an et un pourcentage du chiffre d'affaires pour la commune.

Il pourrait se situer entre les deux étangs. Il est fonctionnel aux vacances de printemps et vacances d'été (80%). A voir avec ONF, les pêcheurs et les riverains.

Après discussions, se renseigner sur le besoin de parking.

##### Eclairage public

Au dernier conseil municipal, nous avons décidé de changer les luminaires de l'éclairage public en panne par des luminaires led. Malheureusement, le délai est trop long pour approvisionner le matériel (6 à 8 semaines). Nous réparerons donc les luminaires en panne. L'intervention est prévue mercredi ou jeudi de cette semaine.

Nous allons demander un devis pour 15 luminaires led et nous les ferons changer à la prochaine intervention.

##### Recensement

M. le Maire rappelle que nous avons reçu le 10 décembre 2024 un courrier de l'INSEE pour nous donner la population calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

##### Recensement 2020 :

Population recensée 461

##### Population comptée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

Population municipale calculée 450

Population comptée à part 15

Population totale 465

##### Projet Sensibilis'haie

La fédération nationale des chasseurs propose l'opération sensibilis'haie qui est une opération participative et citoyenne de plantations de haies réservée aux collectivités territoriales. La fédération fournit gracieusement 50 plants et les supports de communication. Qui peut participer ? Les volontaires, les agents communaux, les élus, les habitants, les écoles, les associations et les chasseurs bénévoles.

La fédération de chasse du Jura a aussi un projet départemental en faveur des mares, haies et autres milieux naturels.

M. LOLLIOT Jean Pierre prendra contact avec la fédération des chasseurs du Jura pour connaître exactement les conditions exactes.

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le



ID : 039-213904485-20241216-PV\_16122024-AU



Demande de Philippe CHEVANNE

Nous avons reçu un courrier de M. Philippe CHEVANNE car son mur et ses fenêtres sont éclaboussés quand les voitures passent dans les trous en bord de route.

M. LOLLIOT Jean Pierre est chargé de faire chiffrer l'aménagement.

DREAL et arrêté de M. le Préfet

La DREAL porte un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope des grèves, îles et berges de la confluence de la Loue et du Doubs.

Nous avons reçu le projet de l'arrêté préfectoral

Vœux du maire

M. le Maire rappelle que nous avons mis en place les vœux du maire. Pour 2025, ils auront lieu samedi matin 18 janvier à partir de 10h30.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu lundi 20 janvier 2025 à 20h00.**

La Secrétaire de séance,  
Tania JACQUOT

Le Maire,  
Bernard PUSSET